

Loi 30 : jugement rendu

Le jugement de la Cour supérieure représente une victoire pour l'ensemble des organisations syndicales touchées par la Loi 30, une législation qui bafouait leurs droits. En effet, le 30 novembre dernier, la Cour a déclaré inconstitutionnelle la loi qui forçait la fusion des accréditations syndicales dans le réseau de la santé et des services sociaux et qui modifiait le régime de négociation par la décentralisation de 26 matières. La Cour suspend l'effet de la déclaration d'invalidité et accorde au gouvernement un délai de 18 mois pour prendre les mesures nécessaires afin de se conformer, un jugement que la FIQ accueille avec satisfaction. Elle doit maintenant analyser l'ensemble des retombées de cette décision et attend la réaction du gouvernement d'ici la fin du mois.

La version électronique du jugement de la Cour peut être téléchargée à partir de la rubrique « Documents & Publications » de la page d'accueil du site de la Fédération :

<www.fiqsante.qc.ca>

Deux ans de décret

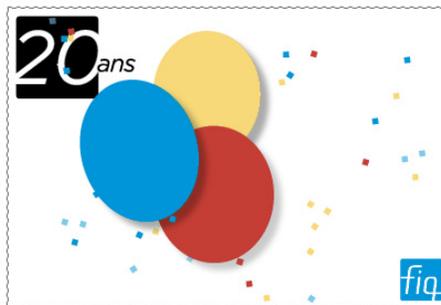
Le 13 décembre prochain, les organisations membres du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP) se réuniront afin de marquer le jour de l'adoption du projet de loi 142, en 2005, qui décréta les conditions de travail des employé-e-s de l'État. Le rassemblement aura lieu devant le Secrétariat du Conseil du trésor, près du Parlement de Québec, au 875, Grande-Allée Est, de 12 h à 13 h. Un rendez-vous à ne pas manquer!

Remise du rapport Castonguay reportée en février

Le dépôt du rapport du Groupe de travail sur le financement du système de santé, qui devait se faire le 20 décembre, a été reporté au mois de février 2008. Les trois membres du groupe de travail ont demandé un délai supplémentaire puisqu'ils ne parvenaient pas à une position commune quant aux recommandations centrales.

2 décembre : 20^e anniversaire de la FIQ

La Fédération a profité de la présence de ses déléguées, réunies en conseil fédéral à St-Hyacinthe, pour souligner son 20^e anniversaire. Un cadeau-souvenir leur a alors été remis et un souper, où invitées et activités surprises étaient au menu, a eu lieu le 5 décembre.



Commission Bouchard-Taylor

Mercredi, 12 décembre, la FIQ présentera son mémoire intitulé « Accommodements raisonnables : la nécessité d'aller au-delà des perceptions » devant la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles. La position de la Fédération s'appuie sur les résultats d'un questionnaire sur la place de la religion dans l'espace public, élaboré en collaboration avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Le taux de réponse à ce questionnaire, distribué à 2 000 professionnelles en soins, a été de 25 % : une démonstration de l'intérêt marqué des membres pour la question.

À l'agenda

12.12

Commission Bouchard-Taylor : présentation du mémoire de la FIQ

13.12

SISP : rassemblement à Québec pour marquer le jour de l'adoption du projet de loi 142 décrétant les conditions de travail des employé-e-s de l'État.

Négociations locales

Bilan au 5 décembre 2007

- 105 ententes conclues
- 27 médiations demandées
- 26 négociations en cours